29.10.2026 – Élections fédérales 2027 – PLRJ

Élections fédérales 2027 : le PLRJ veut défendre une voie libérale indépendante

Réunis en Assemblée générale mercredi 28 octobre à Delémont, les membres du Parti libéral-radical jurassien (PLRJ) ont posé les premiers jalons de leur stratégie pour les élections fédérales de 2027. Ils ont exprimé leur volonté de présenter une liste au Conseil national, sans apparentement avec l'UDC. L'Assemblée générale a également arrêté ses mots d'ordre en vue des prochaines votations fédérales, rejetant notamment à l'unanimité l'initiative du Centre sur la fiscalité des couples mariés.

À un an des élections fédérales, le PLRJ entend affirmer son identité politique et défendre une ligne libérale, ouverte et tournée vers l'avenir. Les membres réunis en Assemblée générale ont ainsi exprimé leur volonté de présenter une liste au Conseil national en 2027, tout en excluant un apparentement avec l'UDC. Cette orientation repose sur un constat politique : les divergences entre les deux formations sont importantes sur plusieurs dossiers fondamentaux. Qu'il s'agisse des Bilatérales III et de l'avenir des relations entre la Suisse et l'Union européenne, de l'imposition individuelle ou encore des questions sociétales, les positions défendues par le PLR et l'UDC sont profondément différentes. Pour le PLRJ, ces désaccords

touchent à la vision même de la Suisse, à son ouverture sur le monde, à la place de l'individu dans la société et à sa capacité à relever les défis de demain. Dans ce contexte, les membres estiment qu'un apparentement purement électoral ne refléterait pas ces différences de fond. Le PLRJ souhaite proposer une alternative politique cohérente, fondée sur la responsabilité individuelle, la liberté, le progrès et une économie compétitive. Il entend mener une campagne fidèle à ses valeurs, sans sacrifier ses convictions à des calculs électoraux. Les préparatifs des élections fédérales se poursuivront ces prochains mois.

Fiscalité des couples mariés : rejet unanime d'une initiative inutile

L'Assemblée générale a également rejeté à l'unanimité l'initiative du Centre « Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés – Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage ! », soumise à votation le 29 novembre. Une initiative inutile puisque le peuple suisse a accepté le 8 mars dernier l'initiative sur l'imposition individuelle fondée sur une fiscalité indépendante de l'état civil, qui ne pénalise par conséquent plus les couples mariés, ni aucune autre forme d'union. Avec l'initiative du Centre, les allégements fiscaux profiteraient principalement aux 10 % des contribuables disposant des revenus les plus élevés, sans soulager significativement la classe moyenne. Par ailleurs, le calcul alternatif de l'impôt, prévu par l'initiative, créerait un bonus au mariage et une nouvelle pénalisation des couples non mariés. En effet, seuls les couples mariés bénéficieraient du plus avantageux des deux calculs, alors que les couples non mariés disposant du même revenu paieraient davantage. Enfin,

l'initiative ne concernerait que l'impôt fédéral direct (IFD), dont ne s'acquittent qu'environ 60 % des contribuables. Elle ne résoudrait donc pas les inégalités fiscales pouvant subsister aux niveaux cantonal et communal. Le PLRJ réaffirme ainsi sa préférence pour l'imposition individuelle, fondée sur une fiscalité indépendante de l'état civil répondant aux réalités de notre société, qui se caractérise par la diversité et comprend différents modèles de vie.

Non à la hausse de la TVA

L'Assemblée générale a par ailleurs rejeté la hausse de la TVA à l'unanimité moins une voix. A l'heure où le coût de la vie continue d'augmenter, renchérir encore davantage la consommation par une nouvelle hausse de la TVA de 0,4% est une aberration, alors même que les recettes de la Confédération n'ont jamais été aussi élevées. Il est inacceptable d'infliger des charges supplémentaires à la population et aux PME plutôt que de freiner la croissance continue des dépenses fédérales et de mener des réformes durables. L'initiative sur les feux d'artifice a également été rejetée par 25 voix contre 5 et 6 abstentions, alors que l'Assemblée générale a accepté la loi sur le matériel de guerre par 37 voix et une abstention.

Parti libéral – radical jurassien (PLRJ)